



ASSEMBLEE GENERALE le 8 avril 2016 à Rieumes

- Compte rendu -

Présents : 19 adhérents, cf. feuille d'émargement en annexe

Mathilde ANDRE ouvre l'Assemblée générale à 10h00 en accueillant les participants et en détaillant l'ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Cotisation 2016
- Programme d'activités 2016 :
 - Colloque sur la gestion post-crue et son anticipation du 30 et 31 mai 2016 à Argelès-Gazost : programme, organisation, demande de subvention.
 - Amélioration du site internet et de l'outil « forum ».
- Recrutement d'une animatrice à 0,2 ETP : fiche de poste, modalité de fonctionnement, demande de subvention.
- Vote du budget prévisionnel 2017BP
- Renouvellement des membres du CA et du Bureau
- Questions diverses

I. Rapport moral

a. Guide arasement

Mathilde ANDRE informe de la rupture du contrat d'un commun accord avec Ecogéa. Le cahier des charges a été mis à jour et une consultation de la concurrence a été réalisée. Un nouveau prestataire a été retenu sous forme de groupement de bureaux d'étude SARL Rivière environnement – IRH Ingénieur conseil et un graphiste.

Le budget de 18 500 € et l'échéance de fin 2016 sont maintenus. Le guide sera finalisé. Il restera à régler la question de la diffusion (modalités de diffusion, coût...).

Le groupe de suivi est composé de CATER 82, CATER 81, UFBAG, FDP 31, ONEMA, DDT31, AEAG et des membres de Demain Deux Berges.

L'Agence de l'eau (Céline MARUEJOULS) souhaite organiser une journée technique sur les nouveaux PPG qui doivent être instruits en DIG et étude d'impact. Un lien sera établi avec l'appel à projets sur les arrasements de seuils.

Un autre appel à projets de l'Agence de l'eau serait lancé au second semestre sur l'effacement de digues.

b. Site internet

Le site internet a été mis en ligne fin novembre 2015. Des pistes d'amélioration sont envisagées en 2016.

c. Groupe de travail de l'Agence de l'eau sur les cours d'eau recalibrés

Pour rappel, les référents sont Matthieu MAURICE, Fabien BOUTEIX, Jean-Baptiste LUCAS.

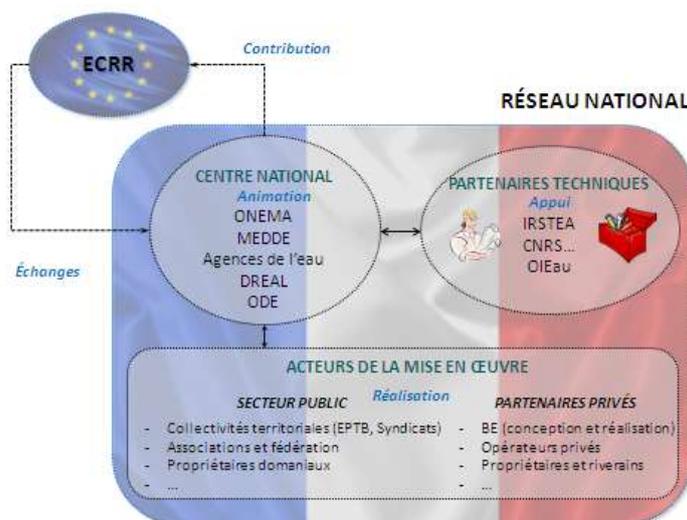
Le groupe de travail a été mis en « stand-by » pour cause de maladie du bureau d'études. L'Agence de l'eau va relancer cette prestation.

d.ONEMA – CNRR Centre National pour la restauration des Rivières

Mathilde ANFRE informe qu'elle a présenté l'association au colloque organisé par l'ONEMA (avec la collaboration Ministère de l'écologie et des Agences de l'eau) à Paris le 1^{er} décembre 2015 portant sur la création d'un Centre national sur la restauration des rivières.

En effet, la France souhaite créer un Centre National pour la Restauration des Rivières (CNRR) et adhérer au Centre Européen pour la Restauration des Rivières (European Centre for River Restoration), comme cela est le cas dans plusieurs pays européens. Ce centre national favoriserait la mise en réseau des acteurs de la restauration, ainsi que la visibilité des actions menées sur le terrain. Le CNRR devrait également assurer le rôle de centre de ressources accessible à tous les acteurs concernés ou désirant se mobiliser.

Mathilde ANDRE y a présenté l'association comme un des réseaux d'acteurs gestionnaires de milieux aquatiques, l'Inter-réseau, la nécessité de prendre en compte les avis et besoins des acteurs de terrain et a souligné qu'il serait souhaitable que le futur CNRR aide à la cohérence des différentes politiques nationales d'aménagement, que ce soit pour la restauration des milieux aquatiques, la prévention des inondations, la production d'énergie, la gestion de la ressource ou les aides agro-environnementales....



e.CNFPT

La communication avec le CNFPT est compliquée. Une relance a été faite fin 2015 pour que le CNFPT avise Demain Deux Berges à l'avance si une formation risque d'être annulée en cas d'un nombre insuffisant de participants, afin d'avertir nos membres et essayer de maintenir le maximum de formation. Mais sans réponse à ce jour.

L'inadéquation est soulignée entre offre et demande.

Un extrait des formations CNFPT est disponible dans la rubrique Formations / CNFPT du site de Demain Deux Berges.

Une démarche vers le CNFPT est envisagée (relance téléphonique, courrier) : insatisfaction en raison de l'annulation des stages pour défaut de stagiaires, délais d'annulation de deux mois.

Jean-Baptiste LUCAS explique que le SIAH du Touch a demandé une formation sur la PAC (fonctionnement d'une exploitation, contraintes sur le terrain) auprès de la Chambre d'agriculture de Haute Garonne, à l'attention du syndicat du Touch et le cas échéant élargi aux collègues de Haute Garonne.



II. Rapport financier

Fabien BOUTEIX présente le bilan de l'année 2015

CA 2015					
DEPENSES	Budgétisé 2015	Réalisé	RECETTES	Budgétisé 2015	Réalisé
Prestations de services (site internet)	199,20 €	398,40 €	Cotisations des membres bienfaiteurs	2 000,00 €	2 500,00 €
Achats matières et fournitures	200,00 €	0,00 €	Cotisations des membres actifs	1 500,00 €	1 520,00 €
Autres fournitures	98,96 €	0,00 €	Aide de l'Agence de l'Eau sur le guide	12 892,88 €	0,00 €
Assurance (responsabilité civile)	110,00 €	104,97 €	Aides partenaires (FN pêche + UFBAG)	3 683,68 €	0,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	500,00 €	588,00 €			
Déplacements, missions	500,00 €	137,41 €			
Services bancaires et autres	50,00 €	0,00 €			
Charges exceptionnelles (Guide des ouvrages)	18 418,40 €	0,00 €			
TOTAL DEPENSES	20 076,56 €	1 228,78 €	TOTAL RECETTES	20 076,56 €	4 020,00 €
Résultat de l'exercice 2015	2 791,22 €				

Au 31/12/2015, il restait sur le compte 16 549,47 €.

Où l'exposé du Trésorier,

Après avoir délibéré,

L'Assemblée approuve à l'unanimité le bilan financier de l'exercice 2015.

III. Cotisation 2016

Il est proposé de maintenir les montants des cotisations, à savoir :

- Membres actifs : personnes physiques salariées au sein de structures publiques ou d'associations à but non lucratif et demandeurs d'emploi/étudiants.

L'adhésion ouvre droit à l'accès au forum et à un tarif préférentiel pour les journées techniques et les colloques.

20 € pour les salariés

10 € pour les étudiants et demandeurs d'emploi

Il a été convenu d'ouvrir la possibilité, pour les personnes physiques, de régler la cotisation par chèque ou par mandat administratif.

- Membres bienfaiteurs : personnes morales versant une cotisation de soutien aux activités de l'association (Syndicat de rivière, communauté de communes...)

L'adhésion ouvre droit à un tarif préférentiel aux élus pour les journées techniques et les colloques.

à partir de 100 €

La date limite de cotisation est fixée au 31 mai. L'absence de contribution entraînera la suppression du groupe de discussion et du site internet.

Après avoir délibéré,

L'Assemblée approuve à l'unanimité le montant des cotisations 2016.



IV. Programme d'activités 2016

a. Colloque « la gestion post-crue et son anticipation à l'aube de la GEMAPI » 30 et 31 mai 2016

Objectif :

Les crues de 2013 et 2014 ont marqué le bassin Adour-Garonne. De nombreux travaux d'urgence dans les cours d'eau ont été effectués à la demande des collectivités. Quels retours d'expérience peut-on en tirer ? Certains travaux, entrepris sous la pression des événements étaient-ils adaptés aux circonstances ? Quels sont les rôles des différents acteurs avant, pendant et après la crue ?

Quel est le rôle du syndicat de rivière dans la gestion post-crue ? En tant que gestionnaire de cours d'eau, comment anticiper ce type d'évènement marquant ? ...

Nous partageons à priori tous le constat que les crues sont des événements marquants qui demandent des réponses appropriées où l'État, garant de la sécurité des biens et des personnes, a toute sa légitimité.

Au travers de plusieurs retours d'expériences, nous allons essayer de trouver les moyens pour que les syndicats de rivières puissent contribuer à une meilleure anticipation de ces événements, être associés directement à toutes les interventions d'urgence.

Public : principaux : Gestionnaires des milieux aquatiques (techniciens et élus)

Autres : CATER, Agence de l'eau, DDTM, AMF, bureaux d'études, associations

Programme prévisionnel lundi 30 et mardi 31 mai 2016 :

Lundi 30 Mai

Matin : 8h45-9h15 : Accueil café
9h15 : Ouverture colloque
9h30-11h30 : « La prévention des risques fluviaux et torrentiels : structurer le retour d'expérience pour mieux agir » Géodiag + Agence de l'Eau
11h30-12h30 : REX Saint-Affrique (12) Alexandra Tual SIAH Sorgues Dourdou»

12h45 – 14h00 : Repas restaurant « soleil levant »

Après-midi : 14h30-16h30 : REX Département de l'Aude (11) Jacques CHABAUD SMMAR

Mardi 31 mai

Matin : 9h00 : Cadre réglementaire de la gestion des crues : avant/pendant/après : Régis MARTINET DDT 65
10h00 : Les crues dans la vallée des Gaves de 2012 et 2013 : témoignage de Maryse CARRERE, Maire de Lau-Balagnas, Présidente du SYMILH et du Pays de Lourdes et vallées des Gaves
11h15 : Présentation des interventions post crue : David SABATIER service RTM

Après-midi 12h30 : Départ sur le terrain ; repas sur site sous forme de pique-nique
14h00 : Visite de terrain
14h00 : Contexte torrentiel sur le BASTAN présenté par David SABATIER, service RTM et ONEMA
16h00 : Contexte secteur intermédiaire autour du lac des gaves présenté par Frédéric DUPLAN CATER 65
17h30 : Retour et pot de départ

Montant des frais d'inscription (Frais incluant repas du midi)

Membre association : 30 €/jour

Non membre : 45 €/jour

Effectifs : 70 – 200 personnes maximum cumulées sur les 2 jours.



Association Demain Deux Berges

Budget prévisionnel

Budget colloque 2016			
DEPENSES	Budget 2016	RECETTES	Budget 2016
Rémunérations intervenants	1 200,00 €	Aide Agence de l'eau (50 %)	2 525,00 €
Défraiements intervenants	400,00 €	Inscriptions participants	2 500,00 €
Cadeaux intervenants	250,00 €	Fonds propres de l'association D2B	25,00 €
Frais d'accueil	200,00 €		
Déplacement bus	900,00 €		
Repas	2 100,00 €		
TOTAL DEPENSES	5 050,00 €	TOTAL RECETTES	5 050,00 €

Une première trame doit être diffusée le 8 avril à l'Agence de l'eau.

Les fiches d'inscription doivent être diffusées fin avril.

Organisation (fiche inscription, prog définitif, communication réseaux partenaires..., gestion des inscriptions...)

Diffusion site D2B, Agence de l'eau, UFBA, Réseau rivières, Association des Maires, AFEPTB, Veille Eau, OIEau, Actuenvironnement, CEPRI, DREAL, DDT, Préfectures, Conseils départementaux, Conseils régionaux.

Après avoir délibéré,

L'Assemblée approuve le coût prévisionnel et le plan de financement du colloque.

L'Assemblée autorise la Présidente à solliciter le financement de l'Agence de l'eau Adour-Garonne au taux le plus élevé pour la réalisation du colloque.

b. Forum et développement site internet

La carte des membres doit être mise à jour. Thomas propose de récupérer la base de données et mettre à jour la cartographie.

Le forum n'apporte pas satisfaction aux adhérents. Il est proposé de :

- * remettre en place rapidement la mailing liste via le google-group,
- * interroger les adhérents sur les outils,
- * Rechercher un outil forum plus adapté.

Il est décidé de mettre en pause le forum et de revenir sur le google group.

V. Recrutement d'une animatrice

Le recrutement d'un animateur à temps partiel (20%) est envisagé à partir du 1^{er} juin 2016.

Fabien propose que Mélanie BARREAUD soit mise à disposition 20% du temps (1 jour / semaine). Mélanie est actuellement stagiaire au syndicat de la Louge et sera titularisée au 1^{er} mai 2016. Le syndicat envisage le passage en syndicat mixte en 2017.

Trois possibilités avaient été envisagées : Chèque emploi associatif, CDD classique ou mise à disposition annuelle. La mise à disposition semble le plus simple.

Des aides sont possibles de l'Agence de l'eau à hauteur de 50%.

Le coût serait de 4 510 € de juin à décembre 2016, avec 50% de recettes, soit un coût réel de 2 255€. Pour une année pleine, 7 732 € de charges et 3 866€ de recettes.



Association Demain Deux Berges

Fiche de poste :

- Suivi des dossiers en cours (administratif, assister aux réunions...)
- Suivi financier des actions et dossiers en cours
- Gestion et animation du site internet et du forum (mise à jour, suivi, correction, développement ...)
- Organisation des manifestations (prise de contact, logistique, animation le(s) jour(s) de la manifestation, compte-rendu...)
- Représentation de l'association auprès des partenaires ou lors de manifestations publiques
- Information auprès des membres de l'association pour divers sujets (réunions, manifestations, informations diverses...)
- Interlocutrice de l'association auprès du public et des membres de l'association
- Aide à la gestion des inscriptions des membres à l'association

Budget poste animatrice 2016 (0,2 E.T.P. sur 7 mois)					
DEPENSES		Budget 2016	RECETTES		Budget 2016
Fournitures administratives		250,00 €	Aide Agence de l'eau (50 %)		2 255,00 €
Poste animatrice		3 400,00 €	Fonds propres de l'association		2 255,00 €
Assurance (responsabilité civil)		110,00 €			
Défraiements (animatrice)		750,00 €			
TOTAL DEPENSES		4 510,00 €	TOTAL RECETTES		4 510,00 €

Après avoir délibéré,

L'Assemblée approuve la mise à disposition de Mélanie BARREAUD part le SIAH de la Louge et de la Nère pour l'Association Demain Deux Berges pour une durée de 7H/35H semaine.

L'Assemblée approuve et autorise la Présidente à signer la convention de mise à disposition de Mélanie BARREAUD avec le SIAH de la Louge et de la Nère

L'Assemblée approuve le coût prévisionnel et le plan de financement du poste d'animatrice.

L'Assemblée autorise la Présidente à solliciter le financement de l'Agence de l'eau Adour-Garonne au taux le plus élevé pour le poste d'animatrice pour l'exercice 2016.



VI. Budget prévisionnel de l'année 2016

Fabien BOUTEIX, trésorier, propose le budget prévisionnel 2016 de l'Association suivant :

Budget 2016			
DEPENSES	Budget 2016	RECETTES	Budget 2016
Prestations de services (site internet)	200,00 €	Cotisations des membres bienfaiteurs	2 500,00 €
Fournitures administratives	250,00 €	Cotisations des membres actifs	1 500,00 €
Poste animatrice (0,2 etp sur 7 mois)	3 400,00 €	Aide Agence de l'Eau sur le guide (70%)	12 432,00 €
Assurance (responsabilité civil)	110,00 €	Aides partenaires (FN pêche + UFBAG) (20%)	3 552,00 €
Rémunérations intervenants colloque	1 200,00 €	Aide Agence de l'eau sur le site internet (50 %)	2 455,00 €
Défraiements intervenants colloque	400,00 €	Aide Agence de l'eau sur le poste d'animatrice (50%)	2 255,00 €
Cadeaux intervenants colloque	250,00 €	Aide Agence de l'eau pour le colloque (50 %)	2 525,00 €
Frais d'accueil colloque	200,00 €	Inscriptions participants au colloque (50 pers x 2j)	2 500,00 €
Déplacement bus colloque	900,00 €		
Repas colloque	2 100,00 €		
Défraiements (animatrice)	750,00 €		
Charges exceptionnelles (guide des ouvrages)	17 760,00 €		
Services bancaires	20,00 €		
Autres fournitures	2 179,00 €		
TOTAL DEPENSES	29 719,00 €	TOTAL RECETTES	29 719,00 €

***Après avoir délibéré,
L'Assemblée approuve le budget prévisionnel 2016***



VII. Renouvellement des membres CA et Bureau

Mathilde ANDRE rappelle le rôle important du Conseil d'administration. Elle informe que Mélanie BARREAUD et Léo PLANE quittent le Conseil d'administration. Elle invite chacun à proposer sa candidature.

Les autres membres sortants sont prêts à repartir.

Membres du CA :

Mathilde ANDRE, Marie BERTHELOT, Fabien BOUTEIX, Thomas BREINIG, Céline CAUSSE, Sandrine ESCLAMADON, Ludovic GERMA, Sylvain MACE, Christophe DRELON.

Après avoir délibéré,

L'Assemblée élit à l'unanimité les membres du conseil d'administration pour 2016-2017.

Election du Bureau

Présidente : Mathilde ANDRE

Vice-président : Ludovic GERMA

Trésorier : Fabien BOUTEIX

Secrétaire : Thomas BREINIG.

Après avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration élit à l'unanimité les membres du bureau pour 2016-2017.

VIII. Questions diverses

a. Journée technique Agence de l'Eau (organisation Céline MARUEJOULS)

Quand : septembre 2016

Sujet : DIG et étude d'impact des nouveaux PPG / continuité écologique (point avancement, appel à projet, avancement guide D2B-UFBAG) / visite terrain Salat aval SYCOCERP

Demande de l'Agence de l'Eau :

- groupe travail préalable : mise au point DDTs et DREAL sur problématique instruction des DIG issues de la révision des PPG et du volet Etude d'impact –D2B est sollicitée pour participer au groupe de travail (2 personnes référentes) et représenter les maitres d'ouvrage
- autre besoin, idée journée thématique (présentation contrat de milieu)

b. Inter-réseau

L'inter-réseau est relativement en « stand-by » pour le moment. Toutefois les personnes en tête des réseaux (élus des structures ou salariés) communiquent entre elles sur les journées techniques que chaque réseau organise, sur l'évolution de chaque structure, sur des sujets communs (tels que CNRR, GEMAPI...).

Pour information, l'ARRA suite à la fusion des régions Rhône-Alpes et Auvergne réfléchissent à l'agrandissement de leur territoire d'intervention sur l'Auvergne.

Courant 2016, l'ARRA va proposer de réactualiser l'enquête sur les salaires de 2011 dans le cadre du partenariat inter-réseau. Cette enquête permettra de réaliser un référentiel « emploi-salaire » des métiers liés à la gestion des milieux aquatiques.

Cette enquête dans le cadre de l'inter-réseau permettra de :

- réaffirmer concrètement notre partenariat
- donner une dimension nationale à cette enquête et ainsi plus de représentativité aux résultats
- réaliser une action utile à l'ensemble de nos membres



Association Demain Deux Berges

L'Association des Techniciens des Bassins Versants Bretons (ATBVB) a recruté une chargée de mission. Cette dernière a pris un premier contact avec l'ARRA pour connaître l'Inter-réseau. L'ATBVB semblerait favorable sur le principe à intégrer l'Inter-réseau.

Le fonctionnement et les actions de l'inter-réseau doivent être actualisés et adaptés aux moyens des différentes structures et à leur éloignement géographique.

Il est suggéré d'inviter dorénavant les autres réseaux aux AG de Demain Deux Berges.

Une rencontre à l'initiative de l'Inter-réseau pour mieux se connaître est discutée. L'objectif serait de communiquer sur des sujets communs, sur les activités des uns et des autres. L'inter-réseau est le moyen d'être identifié par le public et les partenaires et d'avoir une meilleure représentativité comme par exemple l'enquête salaire. Comment : peut-être au départ par les têtes de réseau, contact téléphonique, rencontre ?

Quelles actions : mise à jour site internet de l'inter-réseau, journées techniques sur le site (ou au moins lien sur inscription et compte-rendu) ?

Mathilde ANDRE lève la séance à 13h00 et invite chacun à poursuivre les discussions au cours du repas.

A Saint Sulpice sur Lèze, le 20 avril 2016,

Le Secrétaire,
Thomas BREINIG

La Présidente,
Mathilde ANDRE

Association Demain Deux Berges
association des professionnels des
rivières et des milieux aquatiques du
bassin Adour Garonne



Association Demain Deux Berges



ASSOCIATION DEMAIN DEUX BERGES ASSEMBLEE GENERALE

Vendredi 08 avril 2016

Nom - Prénom	Organisme	Signature
ANDRE Mathilde	SIDEL - GAA	
BERTHELOT Marie	SYRPA-SYAC	
BOUTIER Fabrice	SIAM Save et Gesse	
SABATIER Christophe	SBHG	
BARREAU Véronique	SIAM de la Loue	
SIMON Paul	SIVON Plaines de Coteaux du Volvent	
CONDAMIN Laure	Stagiaire SIDEL	
WIKART Simon	recherche d'emploi	
Esclamadeur Sandrine	SME G. more	
GERMA Ludovic	SIANBA	
NACÉ Sylvain	SBHG	
Duchêne Sébastien	CCPL	
DUCHASSE Franck	SYRPA	
LOUREL Jean	SBHG	
MAURICE Mathieu	SBHG	
DREZOU Christophe	SOUDAR	
ROUSSEAU Jeanne	SIGV Save Gessier	

